

Points forts :

- Formation reconnue par la Commission Fédérale de Médiation (CFM) pour l'octroi du titre de médiateur agréé en matière sociale
- Formation de pointe, unique en son genre et axée sur la pratique
- Formateurs expérimentés & internationaux (québécois, français et belges)
- 60 heures de formation de base réparties en 4 x 2 journées/mois (modules 1+2+3+6)
- 30 heures de formation spécifique « sociale » réparties en 2 x 2 journées/mois (modules 4+5)
- Supports de cours, repas, boissons compris
- Possibilité de compléter la formation par 30h de spécialisation en médiation familiale ou civile et commerciale
- Demande d'agrément chèques formation en cours

Public cible :

- Dirigeants et responsables d'entreprises, ombudsman, consultants, personnes de confiance
- Avocats, magistrats, greffiers, experts
- Responsables de services administratifs centraux ou locaux, d'établissements d'enseignement, d'établissements hospitaliers
- Psychologues
- Assistants administratifs en charge de services sociaux

Dates :

Module 1: vendredi 23/10 + samedi 24/10/2015
Module 2: vendredi 20/11 + samedi 21/11/2015
Module 3: vendredi 11/12 + samedi 12/12/2015
Module 4: vendredi 26/02 + samedi 27/02/2016
Module 5: vendredi 25/03 + samedi 26/03/2016
Module 6: vendredi 22/04 + samedi 23/04/2016

Épreuve finale: samedi 21/05/2016

Horaires :

Vendredi et samedi de 09h00 à 13h00
et de 14h00 à 17h30

Lieu :

HELMo Campus Guillemins
Rue de Harlez, 9
4000 Liège

Modalités d'inscription :

Renseignements et inscription via notre site internet :
<http://www.helmo.be/CMS/Formation-continuee/Economique/Mediation-organisationnelle.aspx>

L'inscription sera effective à la réception du paiement par virement au compte BE96 0688 9400 8005 au nom de l'ASBL HELMo Up2date, avec en communication « FC Médiation organisationnelle + nom du participant »

Personnes de contact :

Pour tout renseignement complémentaire:

Secrétariat
Marie STREL
m.strel@helmo.be
04/229.86.73

Coordination
Cécile BATTISTONI
c.battistoni@helmo.be

Formation continuée

Médiation organisationnelle Obtention du titre de médiateur agréé



Les conflits : des leviers pour progresser !

Le conflit est permanent dans les organisations humaines. Il est trop souvent étouffé suscitant alors rancœurs, stress, baisse de motivation...

La médiation sociale -orientation organisationnelle - permet, grâce à des outils appropriés, de réduire les tensions relationnelles et de traiter les conflits avant qu'ils ne dégèrent. Sans même penser aux longs et coûteux recours aux tribunaux, les conflits amènent dysfonctionnements collectifs et troubles individuels de santé.

La médiation permet de retisser les liens grâce à un meilleur sentiment de Justice chez chacun.

Elle permet le réinvestissement et l'enthousiasme dans le travail par la prise en compte des intérêts de chacun.

C'est un retour attendu vers une forme de citoyenneté organisationnelle !

La formation vise à outiller (méthodes et savoir-faire) un public de professionnels. Elle se décline au travers de 6 modules de 2 journées successives.

Module 1: Règles légales et concepts de la médiation

Intervenants:

- Isabelle TASSET : Médiatrice agréée CFM* - Avocate à LIEGE - Professeure de droit social
- Eric BATTISTONI : Magistrat ER



Module 2 : Médiation intégrative

Intervenants:

- Thierry BERIAULT - Professeur Université de Sherbrooke – Médiateur IMAQ à Montréal - CANADA



* CFM = Commission Fédérale de Médiation

Module 3 : Processus de médiation

Intervenants:

- Daniel COURBE: Médiateur agréé CFM* - Maître de conférence ULg - Consultant RH
- Isabelle TASSET: Médiatrice agréée CFM* - Avocate à LIEGE - Professeure de droit social



Module 4: La justice organisationnelle : trois leviers de médiation au sein d'un collectif humain

Intervenants:

- Marie-Claude GAUDET: Professeure en gestion des ressources humaines - Université de Montréal École de relations industrielles – MONTREAL – CANADA
- Jean-François BERTHOLET: Chargé de cours à HEC Montréal - Consultant en gestion des ressources humaines – MONTREAL - CANADA



Module 5: Risques & responsabilités au travail

Intervenants:

- Fédérica OUDIN: Professeure Faculté de Droit TOURS – FRANCE
- Pierre HENRY: Médiateur agréé CFM* - Avocat à VERVIERS – Professeur de droit

Module 6: Les questions du droit et de la règle dans la gouvernance publique

Intervenants:

- Françoise HOUSTY: Docteur en Droit – Enseignante – Médiatrice agréée en Entreprise spécialisée en relations de travail UT1 Toulouse - FRANCE
- Eric BATTISTONI: Magistrat ER



Témoignages :

- ☺ **Une vraie tempête mentale qui fait du bien !**
François-Xavier – Avocat au barreau de Verviers
- ☺ Cette formation m'est apparue le **nécessaire aboutissement** d'un cheminement **en quête de sens dans mon travail** (gestion d'institution) et de respect de ses acteurs. La compréhension de la **"position bienveillante"** du médiateur et l'impressionnant bagage théorique/concret qui constitue l'approche de la "Médiation" m'ont d'ores et déjà engagé dans un **renouveau** de ma **pratique extrêmement satisfaisant**.
Manu – Préfet dans une école secondaire de la FWB
- ☺ Les intervenants privilégient le côté **concret** de la **pratique professionnelle** sans négliger le cadre théorique et les références littéraires. Les **jeux de rôles** permettent de mesurer tant le chemin accompli que celui qui reste à parcourir. On en retire de **nombreuses voies à approfondir** et un désir de s'essayer à la technique.
À consommer sans modération !
Yves – Proviseur dans une école secondaire de la FWB